

Atelier de préparation du 21 novembre 2023 – Pour la concertation de la CC Seules Terre et Mer pour son schéma directeur cyclable

L'article paru sur notre site traitant du sujet est [disponible ici](#).

Merci aux bénévoles présents lors cet atelier de préparation et lors des futurs temps d'échanges.

Remarques préalables : le territoire de l'EPCI est particulier, s'étendant de la côte au nord jusqu'au pôle rural de Tilly-sur-Seules au sud, en suivant le cours du fleuve côtier de la Seules. Il n'a pas vraiment de ville-centre mais 2-3 agglomérations d'une certaine importance regroupant des pôles générateurs de mobilité : Creully-sur-Seules au nord (siège de l'EPCI), Tilly-sur-Seules au sud, Ver-sur-Mer et Graye-sur-Mer inclus dans l'aire de Courseulles-sur-Mer. 12 écoles, 2 collèges et 1 halte ferrovière à Audrieu. La VéloMaritime passe au nord sur le secteur de la côte et la véloroute V333 traverse le sud.

Il semble indispensable de concevoir un réseau cyclable en connexion avec ceux des EPCI voisines : Bayeux Intercom, Coeur de Nacre et Caen la Mer.

Réponses aux points proposés par CODRA en vue de la première réunion de concertation du 30 novembre 2023 :

- **Présentation de vos activités et de vos interventions sur le territoire de Seules Terre et Mer ou à proximité, nombre d'adhérents, projets pour l'avenir**

Dérailleurs Calvados est une association d'usagers du vélo dont les adhérents sont présents sur tout le département. Il y a ainsi quelques adhérents sur le territoire intercommunal, au sud comme au nord, et dans des communes voisines. Les membres des équipes de Bayeux et de Caen qui connaissent bien le territoire à vélo ont aussi rejoints pour préparer cette concertation ensemble.

- **Votre perception des conditions de déplacements à vélo sur Seules Terre et Mer**

Dangereux et peu sécurisant sur certaines routes fréquentées, dont certaines revenues à la limitation à 90 km/h ! Mais beaucoup de petites routes tranquilles avec beaucoup d'intérêt touristique, méritant balisage et réglementation forte de type voie réservée.

Aujourd'hui, en l'état actuel des routes rurales, les familles du territoire sont dissuadées de laisser leurs enfants et ados circuler seuls à vélo afin de se rendre en classe, ou lors de leurs activités périscolaires et de loisirs.

- **Votre perception des itinéraires cyclables existants sur le territoire, votre avis sur les aménagements cyclables existants**

Quasiment pas d'aménagement comparé aux intercommunalités voisines, tout est à créer !

Rappel : les bandes multifonctions (BMF) ne sont pas considérées par la loi comme des aménagements cyclables. Les élus locaux ne peuvent s'en prévaloir pour un schéma cyclable.

- **Les principaux points durs sur le territoire (ex : croisements avec des routes structurantes, giratoires, ponts...)**

N13 qui coupe le territoire en deux : soigner les traversées

D12 trop rapide (vitesse limite augmentée à 90 km/h)

Traversée de la D404 (Courseulles-Douvres) très dangereuse (à Bénny-sur-mer) (grave accident récent),

Le long de la D404 : pas encore de voie cyclable aménagée au-dessus du terrassement de la ligne électrique Bernières-Ranville (éoliennes?) : création d'une voie verte prévue ?

D9 et D13 autour de Tilly/Seulles dangereuses avec une circulation motorisée trop rapide, favorisée par des lignes droites

D6 route de Tilly vers Bayeux et Villers-Bocage très dangereuse et à 90 km/h

- **La sécurité et le sentiment de sécurité des cyclistes sur le territoire, les conditions de cohabitation avec la circulation automobile**

Territoire routier dangereux et peu sécurisant

Dépassements et croisements dangereux sur routes étroites

Cohabitation et partage toujours délicat, surtout de nuit ou à la transition jour-nuit ou par temps pluvieux...

- **Vos souhaits en termes d'itinéraires cyclables et les lieux à desservir en priorité, les lieux à réaménager ou à sécuriser pour les cyclistes (ex : axes routiers, points durs...)**

Liaisons cyclables directes à prioriser vers les pôles éducatifs (lycée, collège, écoles...) , vers les 2 gares sur l'axe Bayeux-Caen (Audrieu et Norey), vers les équipements sportifs, culturel, santé et les commerces ...

Stationnement vélo systématique, par des arceaux simples et efficaces, sur tous ces pôles de vie

Liaisons cyclables utilitaires, rapides et à haut niveau de service vers Douvres, Bayeux et Caen, en partenariat avec le Département

Liaisons cyclables de type loisirs (tourisme-promenade) le long de la vallée de la Seulles

Amélioration-simplification de la VéloMaritime au nord, qualité et services au touristes à vélo

Les conditions d'intermodalité avec les transports collectifs, notamment dans les gares et aux principaux arrêts de bus (ex : itinéraires, stationnement...)

Gare d'Audrieu -> compliqué de mettre le vélo dans le train, pas de rampe sur les escaliers de la passerelle

Manque de stationnement vélo sécurisé sur les pôles d'activité et aires de covoiturage

Etudier la faisabilité d'emport de vélos dans les cars

Mettre en place une signalétique vélo pour indiquer les principaux pôles (gares notamment) sur des itinéraires qui y amènent

- **Le niveau de service disponible pour les cyclistes sur le territoire (offre en stationnement, location, information, réparation, achat de vélos etc...)**

Rien, on se tourne vers les vélocistes et les réparateurs itinérants sur les agglomérations de Caen, Bayeux ou Coeur de Nacre

VéloPark (ou au moins + de stationnement arceaux sous abris) au niveau des lieux touristiques et le long de la VéloMaritime, solliciter les aides du programme [FUB Alvéole](#).

- **L'évolution récente du nombre de cyclistes et de la perception du vélo par le public**

De plus en plus de cyclistes, mais craintes limitant l'usage au quotidien parce qu'aucun aménagement
Améliorations du côté de Creully, mais voie verte sur trottoir (pas optimale, inconfort et risque piétons)

- **Vos propositions pour améliorer et développer la pratique du vélo sur le territoire, votre participation dans l'élaboration et la mise en œuvre du schéma cyclable.**

Mettre en place des itinéraires rapides, pratiques et sûrs vers les pôles de vie et d'activité, en prenant en compte les réseaux des EPCI voisines

S'inspirer des résultats cartographiques du [Baromètre FUB 2021-2022](#) : même des points peu habités du territoire ont pu faire l'objet de demandes d'aménagement de points dangereux (en rouge) ou de demandes de stationnement vélo (en bleu)

Éviter les aménagements sur trottoir, les voies vertes trop étroites, proscrire les bandes multifonctions, donner la priorité des cycles sur les VL (carrefours), supprimer les potelets, les rochers, les barrières, les caniveaux et les bordures à franchir, trop d'aménagements nouveaux en contiennent encore !

Augmenter le nombre de zones 30 en agglomération avec des aménagements ad-hoc et les DSC double-sens cyclable matérialisés,

Engager une communication positive sur l'usage du vélo : avantages multiples des déplacements à vélo dans les périodiques communaux et intercommunaux, les réseaux sociaux, dans les écoles et les associations

Organiser des évènements autour du vélo : balades, sensibilisation, remise en selle, vélotaf organisé

Faire faire du vélo aux enfants : sur le chemin de l'école (circuit de vélobus) et lors de leurs sorties loisirs, mise en place d'équipements type pump-track vélo (pas skate-park) comme à Merville-Franceville. Apprentissage du vélo dans les écoles (Savoir Rouler à vélo)

Créer du stationnement vélo aux abords des lieux touristiques de manière générale (exemple possibilité de demi-palette bois, à faible coût) : Cimetière Militaire Britannique de Bazenville, châteaux et manoirs, églises ...

Poursuivre l'aménagement de véloroutes (côte, axe Bayeux-Caen, axe vallée de la Seulles ...), créer des boucles de balade avec arrêts aménagés pique-nique

Etudier la location de longue durée (VAE, vélos-cargo, vélos allongés...) : exemple EPCI Bayeux en DSP : VAE à 1€ par jour sur 6 mois renouvelable 1 fois, vélos entretenus.